

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Nom	– Prén	om :					
Socié	té ou e	ntreprise :					
Adres	sse :						
Télép	hone:						
Fax o	u mail :						
		honneur de solliciter M auper le domaine public			n d'obtei	nir l'auto	orisation
	□ Déménagement ou Emménagement□ Mise en place d'une benne à gravats						
	☐ Installation d'un échafaudage						
À INE	DRE (Ac	lresse exacte) :					
		au _					
			Fait à		_, le		
			Signatura				

Mairie de INDRE (44 610)

Tél: 02.40.85.45.85

DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE LORS D'UN DÉMÉNAGEMENT

ET

DEMANDE D'AUTORISATION DE MISE EN PLACE D'UNE BENNE OU D'UN ÉCHAFAUDAGE

Toute demande doit mentionner les coordonnées du demandeur (particulier ou entreprise), les dates, les lieux et la nature des travaux.

Elle doit parvenir aux services municipaux 15 jours avant la date prévue.

L'accord municipal est donné sous forme d'autorisation. Le demandeur devra **l'afficher sur le lieu des travaux**.

Le demandeur devra prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et la libre circulation des véhicules et des piétons de jour comme de nuit.